



ETE 2019

ANCELLE  
HAUTES ALPES (05)

PREMIER DEPART EN DOUCEUR

069004001

4/6 ans

7 jours

Centre de vacances « la Martégale »

05260 Ancelle

Tél : 04 92 50 80 58/04 72 60 04 74

[lamartegale@laligue69.org](mailto:lamartegale@laligue69.org)

[jfavreau@laligue69.org](mailto:jfavreau@laligue69.org)



#### ■ NATURE DU SEJOUR ET EFFECTIF DU GROUPE

Une première colonie de vacances tout en douceur, pour un éveil à la nature, pour jouer, pour courir, pour découvrir les plantes et les animaux de la montagne, s'initier au sport, apprendre le collectif et le vivre-ensemble. **L'effectif du groupe** ne dépassera pas 20 enfants âgés de 4 à 6 ans. **Les usagers en rendez-vous sur place** sont attendus le premier jour aux environs de 17h et seront repris le dernier jour à partir de 10h (les horaires seront confirmés lors de la convocation départ). **Premier repas servis** : le dîner – **dernier repas servis** : le déjeuner (sous forme de panier repas en fonction des horaires de départ). **Départs depuis** Paris, Lyon, Marseille et Valence en train. Transferts vers le centre en car de Grenoble et Gap.

## ■ SITUATION GEOGRAPHIQUE

Situés dans les Hautes Alpes et plus précisément dans le CHAMPSAUR (haute vallée du Drac) à 1350m d'altitude, entre le village d'Anelle et la station de ski (à 1850m d'altitude), les six chalets aux toits bleus du centre de vacances la Martégale bénéficient d'un emplacement privilégié à proximité de la petite rivière traversant Anelle et dans un parc arboré, propice aux activités de plein air. Il est également proche des services médicaux (hôpital le plus proche : Gap (18 km)).

## ■ DESCRIPTIF DU CENTRE

Le centre de vacances « La Martégale » est implanté dans un parc de 7 hectares aménagés, arborés et bordés d'une forêt où coule le torrent d'Anelle permettant aux enfants d'évoluer en toute sécurité et de bénéficier d'espaces naturels qui leurs sont entièrement réservés. Le centre peut accueillir 174 enfants soit 6 classes selon les critères académiques et 240 personnes selon les normes de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale.

L'agencement du centre a été étudié pour l'accueil de tous types de séjours, vacances familiales ou de groupes (deux chalets adultes Forest et Braban), classes d'environnement, vertes, rousses ou de neige :

- Les Chalets Pibourre, Mouraillon et Chailles dotés chacun de 14 chambres (de 2 à 6 lits) sont agencés pour l'accueil des groupes d'enfants en classes d'environnement ou en colonies de vacances. Dont un chalet spécialement dédié aux plus petits.
- Les Chalets Braban (16 chambres de 2 à 4 lits) et Forest (10 chambres de 2 à 4 lits) sont dédiés aux séjours des adultes ou des familles.
- 4 salles d'activités.
- 6 salles de classe.
- 1 club-house équipé d'un bar, d'une piste de danse, de petits salons et d'un « DJ box ».
- Côté restauration, le centre de vacances la Martégale propose une cuisine traditionnelle élaborée sur place à base de produits de qualité. Les repas sont servis dans une vaste salle à manger panoramique pouvant accueillir 160 personnes. Une deuxième salle à manger d'une capacité de 60 personnes dispose d'un coin multi-accueil détente et activités.

## ■ ENCADREMENT

Un coordinateur pédagogique assure la gestion de l'accueil et la continuité pédagogique tout au long de l'année. Un directeur supplémentaire titulaire du brevet d'aptitude à la fonction de directeur (BAFD) qui orchestre son équipe d'animation, s'assure du bon fonctionnement du séjour, réunit chaque soir son équipe pour échanger sur le déroulement de la journée écoulée et préparer les activités du lendemain.

Un animateur titulaire du brevet d'aptitude à la fonction d'animateur (BAFA) par tranche de 8 ou 12 enfants. Chaque enfant a son animateur référent tout au long du séjour, avec lequel se développe une confiance plus particulière. Tous nos animateurs font l'objet d'un contrôle rigoureux de leurs antécédents avant embauche.

Une assistante sanitaire qui se charge du suivi des traitements médicaux.

Enfin, une équipe « technique » qui assure les fonctions de ménage et de restauration.

Les adultes sont avec les jeunes dans une relation d'échange, de discussion et d'explication.

En tant qu'adultes, ils sont là pour valoriser l'entraide, le partage et la solidarité entre les jeunes. Pour cela, ils doivent appliquer eux-mêmes ces valeurs au quotidien.

Ils sont ouverts, disponibles, inventifs, dynamiques et souriants pour que les enfants passent un bon séjour.

Ils assurent la sécurité physique, morale et affective des enfants. Pour cela, les animateurs sont présents auprès de tous.

## ■ VIE QUOTIDIENNE

Notre objectif est aussi de vous faire apprécier la vie passée avec d'autres, dans le respect mutuel, tout en favorisant votre propre autonomie. Vous devez également être soucieux du matériel mis à votre disposition et respecter les règles de vie qui impliquent quelques contraintes sans lesquelles toute vie de groupe est impossible.

L'équipe d'animation aura comme souci de respecter les rythmes de vie de chacun (pas de lever ni de coucher trop tardifs), ceci n'excluant pas quelques exceptions.

L'organisation des moments de la vie quotidienne répondra aux besoins physiques d'alimentation, de repos et d'hygiène des enfants et sera l'occasion de favoriser l'accession à l'autonomie.

- un réveil individualisé ainsi qu'un petit déjeuner échelonné seront mis en place.
- L'alimentation sera variée et équilibrée. Les repas seront des moments de convivialité et d'échange.
- L'animateur sensibilisera les enfants au gaspillage, au partage et à la propreté.
- Les animateurs seront particulièrement vigilants sur les moments de toilette et de rangement : moments importants de détection d'éventuels problèmes de santé ou d'hygiène.
- Un temps sera aménagé en fin de soirée permettant d'amener les enfants progressivement au sommeil. La disponibilité de chacun, sur ce moment, favorisera un coucher dans le calme.



## ■ SANTE

L'assistant(e) sanitaire, formé(e) aux premiers secours, veille à l'hygiène, à la santé et au suivi d'éventuels traitements de votre enfant, sous réserve que l'ordonnance ait été communiquée aux organisateurs au plus tard au moment du départ.

Sur place, elle ne peut prescrire ni soins, ni médicaments. En cas de fièvre, douleurs réitérées ou blessures, elle contacte le médecin, en accord avec le directeur. En cas d'urgence, votre enfant sera orienté vers l'hôpital le plus proche et vous en serez informés.

**Il est donc impératif que les numéros de téléphone communiqués lors de l'inscription soient d'actualité au début du séjour.**

**Toute information sanitaire que vous jugez utile doit être communiquée lors de l'inscription.** Aucune discrimination n'est faite en fonction des renseignements apportés.

**Les frais médicaux** engagés en cas de maladie ou d'accident de l'enfant au cours de son séjour seront remboursés par la famille. Une facture sera adressée aux parents. A réception du règlement, nous renverrons les feuilles de soins et ordonnances pour le remboursement des familles.

## ■ ALIMENTATION

Les repas sont variés et sains dans un souci permanent d'équilibre nutritionnel. Seuls les régimes alimentaires d'ordre médical seront respectés si l'organisme d'accueil en accepte la charge. Il ne sera donc pas pris en compte la pratique de faits religieux ou philosophiques qui irait à l'encontre de la laïcité, de l'organisation de la vie collective et engendrerait un quelconque prosélytisme.

## ■ ARGENT DE POCHE

L'argent est mis dans la valise et récupéré sur place par l'animateur. L'argent est géré par l'enfant, avec l'aide de l'animateur. S'il souhaite le conserver, aucun contrôle n'est effectué par l'équipe d'animation (utilisation, perte, vol). Cet argent reste sous l'entière responsabilité de l'enfant, tout comme **les objets de valeurs. Attention : les vols, dégradations ou pertes de téléphone portable, Ipod, et autres, ne sont pas couverts par l'assurance de notre Association.**

**Tous nos séjours sont couverts par APAC Assurance**, en responsabilité civile de base, protection juridique, assurance des personnes, assistance des personnes (assistance rapatriement sanitaire), assurance des biens.

En cas d'accident corporel, l'assurance intervient en complément des remboursements de la Sécurité Sociale et de votre mutuelle.

## ■ LINGE

Le linge est lavé régulièrement. Malgré toute l'attention que l'on puisse y apporter, il existe toujours en collectivité, un certain risque de problème de lavage (linge déteint, abîmé...). Il est donc préférable de choisir des vêtements pratiques, pas trop délicats.

Afin de réduire les risques de pertes, il est indispensable de coudre une bande tissée au nom de votre enfant (les bandes collées au fer ne résistent pas aux lavages).

Nous insistons particulièrement sur la nécessité d'avoir **une tenue chaude, un vêtement de pluie et une bonne paire de chaussures de marche.**

## ■ CORRESPONDANCE ET TELEPHONE

L'équipe d'animation s'engage à insister auprès des enfants pour qu'ils soient en contact avec leur famille : courrier ou téléphone.

Si vous êtes sans nouvelle, n'hésitez pas à contacter le **Service Vacances Loisirs** au **04.72.60.04.74**

## NOUVELLES DES SEJOURS

Le Service Vacances Loisirs est en contact permanent avec les équipes de direction de chaque séjour.

Toutefois, pour avoir des nouvelles de votre enfant :

- Le courrier reste pendant nos séjours un lien et un moyen de communication avec les familles extrêmement important.
- ▶ **Pour avoir des nouvelles de votre enfant :**
- Lors de ce séjour, nos animateurs mettront en place **un blog** dont les coordonnées vous seront transmises sur la convocation départ. C'est pourquoi nous vous demandons de compléter et de nous retourner le document relatif au droit à l'image (ci-joint).
- **Nous mettons aussi à votre disposition un serveur vocal :**
- 1) Après le voyage ALLER ou pendant le séjour (tous les 3-4 jours) : **composez le 08.92.69.01.30**
- 2) Suivez le guide ou composez le code d'accès de votre séjour :

du .../.../2017 au .../.../2017	du .../.../2017 au .../.../2017	...
---------------------------------	---------------------------------	-----

- Le téléphone du centre n'est à utiliser qu'en cas d'urgence.

## ACCES ET PLAN

### Venir en voiture


- Depuis Gap : N85 dir. La Mure puis D944 et D13 Vers Ancelle

- Depuis Lyon : A48 dir. Grenoble puis N85 vers Gap

Et ensuite D114 vers Ancelle



**TROUSSEAU**

SERVICE VACANCES LOISIRS	<h2 style="margin: 0;">FICHE TROUSSEAU</h2> <p style="margin: 0;">Trousseau donné à titre indicatif</p>	
	NOM ..... Prénom .....	

Imprimé à mettre à l'intérieur de la valise		ARRIVEE	DEPART
1	Vêtement de pluie ou coupe-vent		
1	Paire de baskets		
	Paire de chaussures adaptée à la marche		
1	Paire de sandales ou nu-pieds		
6	Paires de chaussettes		
6	Slips ou sous-vêtements		
6	Tee-shirts		
4	Shorts		
2	Pantalons		
1	Survêtement		
2	Sweat-shirts ou pulls chauds		
2	Pyjamas		
2	Serviettes de toilette		
2	Serviettes de bain		
1	Maillot de bain		
1	Sac à dos (pour la randonnée)		
1	Casquette		
1	Sac à linge sale		
1	Nécessaire à courrier		
1	Nécessaire de toilette (gel douche, shampoing, peigne, brosse à dents, dentifrice, crème solaire...)		
1	Paire de lunettes de soleil		
1	Lampe de poche		
	<b>LE(S) DOUDOU(S)</b>		
	<b>Pour les activités</b>		
	Baskets et vêtements usagés		

**Marquer tous les vêtements au nom de l'enfant y compris ceux portés le jour du départ**

Madame, Monsieur,

Votre enfant est inscrit dans un centre de vacances. Au cours du séjour, il/elle sera amené/e à utiliser du matériel audio-visuel (photo, vidéo, informatique et internet) lors des activités. Afin que votre enfant puisse passer un séjour optimal, puisse participer pleinement aux activités audiovisuelles et ramener un merveilleux souvenir de ses vacances, nous vous demandons d'autoriser l'apparition de votre enfant sur support photo, vidéo, informatique et internet, conformément à la législation relative aux droits de la personne photographiée et à l'article 9 du code civil.

Je soussigné/e : .....

Représentant/e légal de l'enfant : .....

Demeurant : .....

.....

Inscrit/e sur le séjour : .....

Du ..... au .....

**> autorise**      **> n'autorise pas**      (*razer la mention inutile*)

L'équipe d'animation et l'organisateur « Ligue de l'enseignement » à utiliser dans le cadre du séjour organisé par VACANCES POUR TOUS :

- l'image et la voix de mon enfant sur support photographique, vidéo et informatique.
- l'image et la voix de mon enfant sur le site internet ou le blog du centre de vacances, permettant d'avoir un lien entre l'enfant et ses proches.
- l'image de mon enfant pour la présentation et l'illustration des centres de vacances proposés aux enfants (Brochure et site internet, départementaux et Nationaux, Vacances pour tous).

Fait à .....

Signature du représentant légal

Le .....

**CERTIFICAT ET AUTORISATION DE DROIT A L'IMAGE**